ASSEMBLÉE NATIONALE

Bibliographie

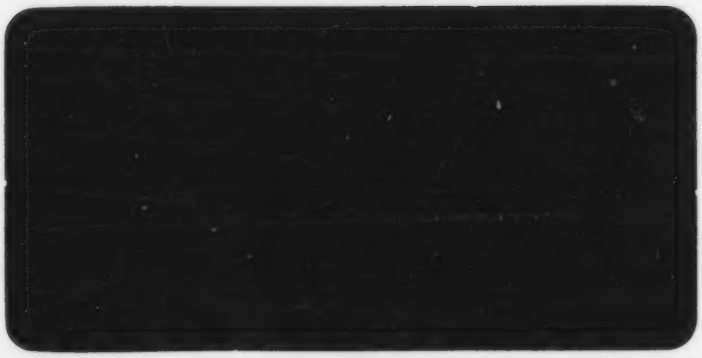

Québec

Bibliothèque de l'Assemblée nationale
Division de la référence parlementaire

DÉVELOPPEMENT DURABLE

No 38

JUIN 1991

Bibliographie sélective et annotée

Par

Nicole Dufresne
Bibliothécaire

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale du Québec
2e trimestre - Juin 1991

SOMMAIRE

I - ÉTUDES GÉNÉRALES 1

II - QUÉBEC 8

III - CANADA 13

IV - AUTRES PAYS. 22

I - ÉTUDES GÉNÉRALES

1. ***"Asking the Hard Questions about Sustainable Development".*** *Alternatives*, vol. 16, no 3, October-November 1989, p. 26-54; vol. 16, no 4, March-April 1990, p. 24-71; vol. 17, no 2, July-August 1990, p. 20-55; vol. 17, no 3, November-December 1990, p. 14-48.

   Série de quatre dossiers sur le développement durable:

   - Is Sustainability possible without Equity.
   - Can Conservation Strategies Lead to Sustainable Development?
   - What would a sustainable Future Look Like.
   - Will Sustainable Development Save our Lakes and Rivers?

2. Barde, Jean-Philippe. ***"Le développement durable: la fin et les moyens".*** *L'observateur de l'OCDE*, no 164, juin-juillet 1990, p. 33-37.

   "...la notion de développement durable évoque de nombreuses facettes de la réalité économique. On peut essayer d'y voir plus clair en distinguant deux types d'approche du développement durable: une approche économique globale et une approche environnementale ou écologique... les tenants de l'approche économique globale et ceux de l'approche environnementale sont d'accord sur la finalité du développement durable, à savoir la préservation d'un potentiel de croissance du bien-être."

3. Beaudet, Jean-François. ***L'autre révolution: écologie et non-violence sur une planète en danger.*** Montréal: Éditions Fidès, 1990. 166 p. 909.82 B373 1990.

   "L'autre vision d'avenir, celle que propose l'écologie sociale, est un avenir sur une planète Terre écologique et habitable pour les futures générations, où toutes les formes de dominations auront disparu."

4. Brown, Lester R. et al. ***"Picturing a Sustainable Society".*** State of the World, 1990. New York: Worldwatch Institute, 1990, p. 172-190. 330.9 S797 1990.

"Because of the strain on resources it creates, materialism simply cannot survive the transition to a sustainable world. ...As the amassing of personal and national wealth becomes less of a goal, the gap between haves and have-not will gradually close, eliminating many societal tensions. Ideological differences may fade as well, as nations adopt sustainability as common cause, and they come to recognize that achieving it requires a shared set of values that includes democratic principles, freedom to innovate, respect for human rights, and acceptance of diversity."

5. ***Common Index and Glossary to the Brandt Palme and Brunltland Reports of the Independent Commissions on International Development, Disarmament and Security, and Environment and Development.*** Londres: Commonwealth Secrétariat, 1990. 146 p. 363.7 C734 1990.

"This volume has been planned to meet a long felt need, and has been issued in January 1990 to mark the tenth anniversary of the publication of the Brandt Report. The three Reports that form the basis of this Index and Glossary clearly have relevance and vitality as we look to the 1990s and beyond."

6. Dumont, René. ***Un monde intolérable: le libéralisme en question.*** Paris: Éditions du Seuil,1988. 282 p. 330.917 24 D893m 1988.

"Après cinquante années et une trentaine de livres voués à l'agronomie, à la défense du tiers monde, à la sauvegarde de l'équilibre écologique, au pacifisme, René Dumont, spécialiste mondialement connu et consulté, fait aujourd'hui le bilan, exemples et chiffres à l'appui, des menaces qui pèsent sur la planète. Il donne aussi quelques conseils, ponctuels ou plus généraux, pour juguler un trop prévisible cataclysme."

7. Dumont, René. ***"La production alimentaire ne suit plus".*** *Le Monde diplomatique*, mars 1989, p. 1, 20-21.

"1984 représente un tournant historique dans l'histoire de l'agriculture, estime Lester Brown. Voici que toute une série de facteurs - manque de terres et d'eau, alté-

ration des climats ne nous permettent plus d'extrapoler abusivement les courbes de production car les conditions climatiques sont en train de changer totalement."

8. Durning, Alan. ***"How Much is Enough"***. *World Watch*, November-December, 1990, p. 12-19.

"The basic value of a sustainable society, the ecological equivalent of the Golden Rule is simple: Each generation should meet its needs without jeopardizing the prospects of future generations. What is lacking is the practical knowledge - at each level of society - of what living by that principle means."

9. Flavin, Christopher. ***"Creating a Sustainable Energy Future"***. *State of the World, 1988.* New York: Worldwatch Institute, 1988, p. 22-40. 330.9 S797 1988.

"A goal of reducing national energy expenditures, if pursued rigorously, can lead to a strong emphasis on energy efficiency, improve economic competiveness, and limit growth of oil dependence."

10. ***"L'homme et la biosphère: partenaire pour un développement durable"***. *Le Courrier de l'UNESCO;* 40, octobre 1987, p. 4-26.

"Dossier sur les activités du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO."

11. ***"Inventer un avenir pour la planète - I - Robin, Jacques: «Le choix écologique»"***. *Le Monde diplomatique*, juillet 1989, p. 1, 16-17.

"Dès à présent, les écologistes scientifiques ont jeté les bases de ce qu'ils nomment «le développement durable»: la compréhension des potentiels et des contraintes biologiques pour assurer une utilisation viable et durable des ressources renouvelables."

12. ***"Inventer un avenir pour la planète - II - Passet, René: «Que l'économie serve la biosphère»".*** *Le Monde diplomatique*, août 1989, p. 4-5.

"...il n'y a pas «d'économie de l'environnement», mais une économie qui, sans renoncer à ses domaines traditionnels, est apte ou non à articuler ses propres lois avec celles de la nature. Il n'y a pas de politique de l'environnement, mais seulement la politique économique, respectueuse ou non des lois de la biosphère."

13. ***"Inventer un avenir pour la planète - III - Petitjean, Armand: «Pour un contrat de l'homme avec la nature»".*** *Le Monde diplomatique*, septembre 1989, p. 19.

"Le choix écologique est d'une exigence radicale. Il remet en cause les logiques marchandes sur lesquelles, depuis deux siècles se fonde cette frénésie productiviste de l'Occident que les sociétés de l'Est, dans leurs convulsions actuelles, n'aspirent qu'à immiter. S'il appelle ainsi une économie enfin servante de la biosphère, il va beaucoup plus loin: ce sont nos manières mêmes de penser et d'agir qui se retrouvent sur la sellette, c'est le rapport de la conscience humaine à la nature qu'il convient de reconsidérer pour lui donner la forme d'un contrat, seul moyen d'assurer leur survie commune."

14. ***"Inventer un avenir pour la planète - IV - Morin, Edgar: «Pour une nouvelle conscience planétaire»".*** *Le Monde diplomatique*, octobre 1989, p. 1, 18, 19.

"Le temps n'est plus à dresser le constat des catastrophes écologiques, ni à imaginer que, à lui seul, l'essor des technologies pourrait y porter remède et encore moins venir à bout des grands disfonctionnements qui menacent de détraquer pour de bon la planète et la biosphère. Le sursaut salvateur ne peut surgir que d'un immense bouleversement de nos rapports à l'homme, aux autres vivants, à la nature. Il faut qu'une conscience écologique de la solidarité se substitue à la culture de la compétition et de l'agression qui régit actuellement les rapports mondiaux."

15. ***"Inventer un avenir pour la planète - V - Cassen, Bernard: «Les politiques sommés de faire un choix radical»".*** *Le Monde diplomatique*, novembre 1989, p. 14-15.

"La cause pourrait sembler entendue: puisque la communauté scientifique s'accorde à proclamer la planète en danger, les politiques vont tout naturellement prendre les choses en main. Erreur. Va pour des mesures ponctuelles de protection de l'environnement, mais la paralysie est de règle face à la radicalité d'un véritable choix écologique qui remettrait en question les logiques néolibérales aujourd'hui hégémoniques."

16. Jurdant, Michel. ***Le défi écologiste.*** Montréal: Boréal Express, 1984. 432 p. 333.71 J95 1984.

"Que faire? C'est bien la question la plus fréquente que tout le monde se pose face à l'ampleur des problèmes soulevés par la vision écologiste de la société. Et c'est là une question piège, car il n'y a pas une réponse, puisqu'il n'y a pas deux humains identiques sur notre Terre. Le défi écologiste est un défi collectif, mais aussi un défi individuel pour lequel il n'y a pas de recettes."

17. Kiss, Alexandre. ***"Définition et nature juridique d'un droit de l'homme à l'environnement"*** dans *Environnement et droits de l'homme.* Paris: Unesco, 1987, p. 13-28. 342.446 E61 1987.

"Alexandre Kiss étudie l'articulation juridique entre les droits de l'homme et la revendication d'un droit à un environnement sain et équilibré. On devrait, selon lui, le comprendre non pas comme un droit à un environnement idéal, mais comme un droit à la protection et à l'amélioration - à la conservation - de l'environnement."

18. Makarewicz, Andrzej. ***"La protection internationale du droit à l'environnement"*** dans *Environnement et droits de l'homme.* Paris: Unesco, 1987, p. 77-90. 342.446 E61 1987.

"Des instruments internationaux permettent déjà - dans une certaine mesure - une mise en oeuvre d'un droit à un environnement sain et équilibré. Mais il doit être pris en considération dans l'ensemble des relations internationales, qu'il s'agisse aussi bien de la coopération au développement que des hostilités. Dans son état actuel, le droit international comprend des limites qui ne permettent pas d'assurer une qualité acceptable de l'environnement."

19. ***Notre avenir à tous.*** La Commission mondiale sur l'environnement et le développement. 2e éd. Montréal: Éditions du Fleuve. Québec: Les Publications du Québec, 1989. 432 p. 363.7 C734 1989F.

"Le mandat de cette Commission était de réexaminer les grands problèmes planétaires de l'environnement et du développement et de formuler des propositions réalistes pour les résoudre et d'assurer que le progrès de l'humanité sera maintenu par un développement qui ne mette pas en danger mortel les ressources des générations à venir. Notre avenir à tous affirme que le temps est venu d'unir Économie et Écologie de sorte que les gouvernements et les peuples du monde assument la responsabilité non seulement des dommages causés à l'environnement, mais aussi des politiques qui causent ces dommages."

20. Organisation de coopération et de développement économiques. ***Incidences sur l'environnement des énergies renouvelables; le projet COMPASS de l'OCDE, 1988.*** 103 p. 363.7 011i 1988.

"Les sources d'énergie renouvelable sont en général considérées comme peu polluantes quand on les compare à la plupart des énergies conventionnelles non renouvelables comme les combustibles fossiles par exemple. Elles peuvent cependant avoir des incidences non négligeables sur l'environnement. D'une certaine manière, ces incidences tiennent au fait que ces énergies renouvelables présentent des caractéristiques opposées à celles des combustibles fossiles."

21. ***"Une planète mise à sac; dossier".*** *Le Monde diplomatique*, octobre 1988, p. 11-13.

"L'humanité tout entière se trouve, pour la première fois de son histoire, en présence d'une série de décisions qui commande tout son avenir. Il ne s'agit plus de choisir entre Moscou et Washington, ni même entre le Nord et le Sud. Le problème est en quelque sorte plus simple, il se situe entre la vie et la mort, pour nos descendants."

22. Ray, Jean-Claude. ***"Maîtriser l'énergie pour un développement durable. Effet de serre ou nucléaire: faut-il vraiment choisir?"*** *Le Monde diplomatique*, février 1990, p. 27.

"Le rétablissement des grands équilibres écologiques de la planète, en particulier la limitation de l'effet de serre, passe entre autres mesures urgentes par la maîtrise des dépenses d'énergie. Cette évidence, reprise par tous les discours officiels, se heurte cependant aux intérêts des multiples groupes de pression - au premier rang desquels le lobby nucléaire - qui résonnent en termes de chiffres d'affaires et de parts du marché."

23. Rees, William. ***Defining «Sustainable Development».*** UBC Centre for Human Settlements. CHS Research. *Bulletin*, May 1989, 7, 1 p. Microlog 90-00389 1 microfiche.

L'auteur propose la définition suivante du développement durable: "Sustainable development is positive socio-economic change that does not undermine the ecological and social systems upon which communities and society are dependent. Its successful implementation requires integrated policy, planning, and social learning processes; its political viability depends on the full support of the people it affects through their governments, their social institutions, and their private activities."

24. Rèmond-Gouilloud, Martine. ***Du droit de détruire; essai sur le droit de l'environnement.*** Paris: Presses universitaires de France, 1989. 300 p. 342.446 R389 1989.

"Maître absolu de la nature, l'homme occidental croyait avoir sur elle tous les droits, jusqu'à celui de la détruire. L'inquiétude écologique nous appelle à la sagesse: notre capital de nature commence à s'épuiser.

L'homme, incapable de le reconstituer, ne peut plus courir le risque de le dégrader. Il ne le peut plus, donc il ne le doit plus."

25. Rosnay, Joël de. ***"Une culture de la complexité".*** *Le Monde diplomatique, no 435, juin 1990, p. 32.*

"L'Europe se doit de développer une démarche systémique et démocratique dans la protection de l'environnement."

II - QUÉBEC

26. *Audet, Daniel.* ***"Environnement: une vision globale".*** *Maîtres,* vol. 2, no 9, novembre 1900, p. 23-24.

Selon Jean-Guy Vaillancourt, le développement durable est "un développement économique basé sur des ressources renouvelables, qui respecte les processus écologiques fondamentaux, la diversité génétique et les systèmes naturels de soutien à la vie humaine, animale et végétale."

27. Bourque, Jean-Louis. ***"Pour l'amour de Gaïa, le développement durable".*** *L'Action nationale,* vol. LXXX, no 10, décembre 1990, p. 1371-1391.

"Le Plan vert du Canada semble basé sur le montant que les pollueurs sont prêts à payer au lieu de recourir aux seuls critères de l'écologie. Le gouvernement Bourassa n'a pas de volonté politique en matière d'environnement et il se contente de gérer les crises. L'auteur préconise des solutions durables: économie de paix, énergie propre, transports biotechnologiques, conversion des industries militaires... Il faut penser au futur.

28. Dumont, René ; Boileau, Gilles. ***La contrainte ou la mort; lettre aux québécoises et aux québécois sur l'avenir de la planète (donc sur le leur).*** Montréal: Éditions du Méridien, 1990. 174 p. 363.7 D893 1990.

"...la guerre pour la survie prolongée de l'humanité devrait être reconnue, déclarée: une guerre non violen-

te, certes; mais une situation aussi grave justifie toutes sortes de mesures que certains appellent des contraintes, des restrictions à leurs libertés..." René Dumont.

29. Forum québécois sur le développement durable. ***Le développement durable: une question d'équilibre.*** Documents de travail pour les sessions d'ateliers I, II et III. Table ronde québécoise sur l'environnement et l'économie, 1989. s.p. E5 A1 A18/D47d 1989.

"Instaurer le développement durable, c'est savoir dorénavant conjuguer l'environnement et l'économie. L'emprunt de cette nouvelle voie nécessitera des changements profonds dans nos façons de produire et de consommer. Sachant qu'un tel virage ne pourra s'effectuer que si l'ensemble des diverses composantes de la société québécoise y contribuent, la table ronde sur l'environnement et l'économie a voulu le Forum sur le développement durable afin qu'un grand nombre de représentants puissent s'exprimer sur cette question."

30. Gagnon, Luc. ***L'écologie, le chaînon manquant de la politique.*** Montréal: Les Éditions de l'Alternative, 1985. 132 p. 574.5 G135 1985.

"Ce livre a pour but de démontrer que l'approche écologique est la plus réaliste et la plus globale de toutes les approches en science politique. ...La dernière partie du livre est consacrée à des propositions concrètes pour le Québec. Sans prétendre que leur application ferait du Québec une société écologiste ces propositions démontrent qu'il est possible de progresser dans la bonne direction et que l'approche écologiste ne mène pas à l'austérité."

31. Hémond, Élaine. ***"Vers une agriculture durable".*** *Québec Science*, mars 1991, p. 32-38.

"Moyen terme entre l'agriculture pure et «dure» et l'agriculture productiviste chimique des dernières décennies, l'agriculture durable permet d'imaginer une utilisation et une valorisation des ressources agricoles qui tiendraient compte de la nécessité de conserver les

ressources et de maintenir les rendements pour les générations à venir. Sans carrément nier la production agricole industrielle, et les intrants, l'appellation englobe tous les efforts visant à freiner ou à éliminer la dégradation des sols, des eaux et des ressources en général."

32. Québec (Province). Conseil de la conservation et de l'environnement. ***Les éléments d'une stratégie québécoise de conservation en vue du développement durable; avis général.*** Québec: Le Conseil, 1990. 14, 5 p. E5 C64 A85/1989.

"Ce document rappelle en premier lieu les trois objectifs fondamentaux de la conservation: maintenir les processus écologiques essentiels et les systèmes entretenant la vie, préserver la diversité génétique et veiller à l'utilisation durable des espèces et des écosystèmes. Ensuite, il propose des grands thèmes sur lesquels faire porter la réflexion et les propositions d'action."

33. Québec (Province). Conseil de la conservation et de l'environnement. ***Les éléments d'une stratégie québécoise de conservation en vue du développement durable; avis sur l'agriculture.*** Québec: Le Conseil, 1990. 70 p. E5 C64 A85 A38/1990.

"Cet avis sectoriel contient dix-huit recommandations ayant pour objectif la conservation du territoire agricole ainsi que du sol, de l'air et de l'eau associés à l'agriculture, en vue du développement durable."

34. Québec (Province). Conseil de la conservation et de l'environnement. ***Les éléments d'une stratégie québécoise de conservation en vue du développement durable; avis sur l'éducation à l'environnement.*** Québec: Le Conseil, 1990. 54 p. E5 C64 A85 E38/1990.

"Cet avis sectoriel contient douze recommandations basées sur le fait que l'éducation relative à l'environnement est une composante essentielle des différents moyens nécessaires à l'atteinte de l'objectif de la conservation, en vue du développement durable."

35. Québec (Province). Conseil de la conservation et de l'environnement. ***Les éléments d'une stratégie québécoise de conservation en vue du développement durable; avis sur l'énergie.*** Québec: Le Conseil, 1990. 69 p. E5 C64 A85/E54/1990.

"Cet avis sectoriel contient vingt-huit recommandations ayant pour objectif une utilisation de l'énergie qui se veut rationnelle, harmonieuse et respectueuse de l'environnement et ce, en vue de la conservation et du développement durable des ressources énergétiques du Québec."

36. Québec (Province). Conseil de la conservation et de l'environnement. ***Les éléments d'une stratégie québécoise de conservation en vue du développement durable; avis sur les espaces naturels.*** Québec: Le Conseil, 1990. 39 p. E5 C64 A85 E86/1990.

"Cet avis sectoriel contient une vingtaine de recommandations ayant pour but de protéger les espèces, les habitats et les écosystèmes en fonction de l'intérêt qu'ils représentent pour la société québécoise tant sur le plan éthique, écologique, esthétique, culturel, scientifique qu'économique."

37. Québec (Province). Conseil de la conservation et de l'environnement. ***Les éléments d'une stratégie québécoise de conservation en vue du développement durable; avis sur la faune et la flore.*** Québec: Le Conseil, 1990. 58 p. E5 C64 A85 F38/1990.

"Cet avis sectoriel contient dix-huit recommandations ayant pour objectif la protection ainsi que la conservation de la faune et de la flore du Québec en vue du développement durable."

38. Québec (Province). Conseil de la conservation et de l'environnement. ***Les éléments d'une stratégie québécoise de conservation en vue du développement durable: avis sur la forêt.*** Québec: Le Conseil, 1990. 53p. E5 C64 A85 F67/1990.

"Cet avis sectoriel contient une vingtaine de recommandations ayant pour objectif la conservation de la forêt en vue du développement durable. L'avis sectoriel porte entre autres, sur le territoire forestier, sa gestion et l'état de santé des forêts des domaines public et privé."

39. Québec (Province). Conseil de la conservation et de l'environnement. ***Les éléments d'une stratégie québécoise de conservation en vue du développement durable; avis sur l'industrie.*** Québec: Le Conseil, 1990. 44p. E5 C64 A85 I52/1990.

"Cet avis sectoriel contient une trentaine de recommandations ayant pour objectif, dans le secteur industriel, l'utilisation durable des ressources ainsi que la sauvegarde des milieux qui supportent ces ressources tant par la limitation des rejets de polluants et des altérations de toutes sortes que par une occupation harmonieuse du territoire."

40. Québec (Province). Conseil de la conservation et de l'environnement. ***Les éléments d'une stratégie québécoise de conservation en vue du développement durable; avis sur le loisir et le tourisme.*** Québec: Le Conseil, 1990. 46 p. E5 C64 A85 L63/1990.

"Cet avis sectoriel comprend treize recommandations ayant comme objectif la conservation des milieux et des écosystèmes, en vue du développement durable du loisir et du tourisme au Québec."

41. Québec (Province). Conseil de la conservation et de l'environnement. ***Les éléments d'une stratégie québécoise de conservation en vue du développement durable: avis de milieu urbain.*** Québec: Le Conseil, 1990. 70 p. E5 C64 A85 M54/1990.

"Cet avis contient vingt-quatre recommandations se rapportant au milieu urbain et à ses composantes, dans une perspective de conciliation du développement durable et des besoins fondamentaux des individus."

42. Québec (Province). Conseil de la conservation et de l'environnement. ***Vers une stratégie québécoise de la conservation et du développement, 1988.*** 90 p. E5 C64 V47/1988.

"...le Conseil a tracé, à grands traits, les caractéristiques essentielles de neuf secteurs environnementaux d'activités humaines bien qu'il soit conscient de n'avoir pas couvert tous les aspects de ceux-ci. Ils sont dans l'ordre: les espaces naturels, protégés, les secteurs forestier, faunique, agricole, énergétique, industriel, le milieu urbain, le loisir et tourisme et l'éducation relative à l'environnement."

43. Savard, Michel. ***"Concertation pour le développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean".*** *Franc-Nord;* 6, no 2, printemps 1989, p. 34-35.

"La journée des États généraux du 26 novembre 1989 avait pour but d'élaborer un ordre de priorité parmi les propositions et les projets et de dégager des consensus régionaux sur le plan de l'environnement."

III - CANADA

44. ***L'ACDI et le développement durable: comment les politiques d'aide du Canada peuvent assurer un soutien plus efficace au développement durable dans le tiers monde.*** Halifax: L'Institut de recherches politiques, 1989. 111 p. 338.9171 A172 1989.

"Dans le cadre de la transition vers un développement durable, il faudra surmonter de nombreux obstacles et contourner de nombreuses difficultés. Il faudra faire face à toute une ribambelle de problèmes dont l'inconscience et l'absence d'engagement de la part de nombreux dirigeants, les questions politiques délicates et les complications administratives excessives..."

45. Bott, Robert ; Brooks, David ; Robinson, John. ***Life after oil; A Renevable Energy Policy for Canada.*** Edmonton: Hurtig Publishers, 1983. 203 p. 333.790971 B751 1983.

"This pioneering study shows how efficiency and renewables can revitalize the Canadian economy from the bottom up. It shows that a solar Canada is technically feasible and economically attractive."

46. British Columbia Steel Mill Environmental Survey Team. ***Environmental Aspects of Integrated Steel Plants, 1989.*** 26 p. Annexes. Microlog 89-05282 1 microfiche.

Cette étude a pour but d'évaluer la possibilité d'établir, en Colombie-Britannique, une aciérie qui soit à la fois rentable et sûre pour l'environnement.

47. British Columbia. Task Force on Environment and Economy. ***Sustaining the living land.*** Victoria: The Task Force, 1989. 1, 52 p. Microlog 89-04974 1 microfiche.

"This document discusses the origins of sustainable development; integrated resource management; native land claims; and defining sustainability. It also presents a sustainable development strategy for the province."

48. ***The Brundtland Challenge and the cost of inaction.*** The Institute for Research on Public Policy et The Royal Society of Canada, 1988. XIII, 159 p. 363.7 B894 1988.

"Compte rendu des travaux de deux ateliers portant sur les problèmes de l'environnement qui se sont tenus au début de l'année 88. L'atelier de Hull avait pour objectif principal d'examiner les coûts de la politique du laissez-faire en matière d'environnement. La perspective adoptée par Waterloo était, en quelque sorte, plus ambitieuse. Il s'agissait de compléter les travaux de Hull en s'attachant plus particulièrement à l'examen des implications que le rapport Brundtland pouvait avoir pour le Canada."

49. Canada. Affaires extérieures. ***Le développement durable: vers des mesures concrètes pour une action internationale.*** Allocution du très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à la "Conférence sur le développement durable - Environment and the Economy:

Partners for the Future". Winnipeg (Manitoba), le 17 mai 1989. 5 p. 89/13.

50. Canada. Chambre des Communes. ***Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'Industrie, de la science et de la technologie et du Développement régional et du Nord. Conformément à l'article 108 (2) du Règlement. Sessions d'information au sujet du développement durable.*** Deuxième Session de la trente-quatrième législature, 1989. Fascicule no 15, XC39-342/1-15 et fascicule no 16, XC39-342/1-16.

Témoignages de David Runnals, directeur associé, Programme de l'environnement et du développement durable (20 novembre 1989) et du Dr. Digby McLaren, président de la Société royale du Canada (31 octobre 1989).

51. Canada. Énergie, mines et ressources. ***Allocution de John MacDougall, député, secrétaire parlementaire de Jake Epp, ministre de l'Énergie, des mines et des ressources.*** Conférence des ministres des Mines. Winnipeg (Manitoba), le 28 août 1990. 7 p. 90/103.

"Pour les gouvernements et l'industrie, le défi demeure de répondre aux besoins actuels et futurs, en matière de «produits minéraux», tout en assurant la sauvegarde de notre environnement."

52. Canada. Environnement Canada. ***Stratégies pour un environnement sûr: l'affaire de tous.*** Ministre de l'Environnement et ministre des Approvisionnements et services Canada, 1988. 27 p. EN21-71/1988F.

"Cette publication est un outil de consultation et de réflexion sur l'environnement. On y recommande certaines façons de parvenir à un développement durable par le biais de la conservation, de la prévention, de l'adaptation et de la dépollution. On aborde aussi les principaux obstacles à surmonter pour atteindre les objectifs d'un environnement sain."

53. Canada. Environnement Canada. ***Vers notre avenir à tous: un rapport sur le développement durable et ses conséquences pour le Canada.*** Ottawa, 1989. III, 52 p. EN21-83/1989F.

"Ce document résume les questions soulevées dans le cadre du débat public sur l'avenir de l'environnement. La première section porte sur certains des grands problèmes auxquels nous faisons face. La deuxième décrit quelques-uns des changements à opérer pour amorcer le développement durable."

54. Canada. Environnement Canada. Développement durable. Direction de l'état de l'environnement. ***Les initiatives de développement durable au Canada. Activités en cours.*** Ottawa: Approvisionnements et services Canada, 1990. 32 p. EN21-92/1990F.

"Ce rapport a pour principal objet non seulement de décrire sommairement les initiatives de développement durable adoptées par le gouvernement fédéral, mais également de mettre en lumière les initiatives prises par des organismes provinciaux, municipaux et privés."

55. Canada. Environnement Canada. Direction du développement durable et de l'état de l'environnement. ***Mise en oeuvre du développement durable; rapport du groupe de travail interministériel sur le développement durable dans les ministères fédéraux s'occupant des ressources naturelles.*** Québec: Mont-Sainte-Marie, juin 1990. 33 p. EN21-89/1990F.

Compte rendu d'un atelier sur le développement durable, tenu au Mont-Sainte-Marie du 6 au 8 mai 1990. "L'atelier était axé sur trois thèmes:

1. Les principes du développement durable.
2. Les contraintes et les occasions de mise en oeuvre du développement durable dans les ministères fédéraux s'occupant des ressources naturelles.
3. Les mesures à prendre pour améliorer la mise en oeuvre du développement durable au sein des ministères fédéraux s'occupant des ressources naturelles.

56. Canada. Environment Canada, Royal Commission on the Economic Union and Development Prospects for Canada. ***Sustainable development: a submission to the Royal Commission on the Economic Union and Development Prospects for Canada.*** Ottawa: Environment Canada, 1984. 18, 19 p. QEN HC 120.E5 C12d 1984.

57. Canada. Environnement Canada. Science et énergie. ***Dix années de succès. Recherche et développement dans le domaine de l'environnement et de l'énergie.*** Ottawa: Approvisionnements et services Canada, 1989. 29 p. EN21-78/1989.

"Le programme fédéral de R.D. énergétique est un programme interministériel. Son objectif est d'offrir un soutien technique et scientifique à la diversification des ressources énergétiques nécessaires à un développement durable de l'économie sans nuire à l'environnement. Ce document se penche particulièrement sur les sources d'énergie classiques; leur développement durable; l'économie et les énergies renouvelables; et, la gestion prévisionnelle."

58. Canadian Environmental Advisory Council. ***Preparing for the 1990's: environmental assesment, an integral part of decision making.*** Ottawa, 1988. VII, 57 p. EN92-7/1988E.

"This report contains a large number of recommendations which will substantially alter the present Process while retaining many of its features. The document gives a brief history of the Process and its major characteristics, and examines important issues such as confidentiality, duplication, application to foreign aids and funding."

59. Clow, Michael J.L. ***"Sustainable Development won't be enough".*** *Options politiques*, vol. 11, no 9, novembre 1990, p. 6-8.

"La seule solution au problème de la destruction de l'atmosphère, c'est de réduire notre exploitation de l'écosystème, à la fois comme source de matières premiè-

res pour notre économie et comme dépotoir pour les déchets produits par celle-ci."

60. ***Compte rendu des consultations sur le plan vert.*** Approvisionnement et services Canada, 1990. 151 p. En21-90/1990F.

"Le présent document constitue un compte rendu de ce que les participants aux consultations avaient à dire au sujet des questions d'environnement, entre autres, sur les solutions, les rôles et les responsabilités de chacun, ainsi que sur les priorités d'intervention."

61. Conseil des sciences du Canada. ***Les sciences, la technologie et un développement durable: gages de santé écologique.*** Déclaration du Conseil des sciences du Canada. Ottawa: Ministère des Approvisionnements et services, 1988. 24 p. SS31-14/8-1988.

"Pour répondre à la crise que traverse l'écologie planétaire, le Canada doit réussir l'intégration des processus décisionnels ayant trait à l'environnement et à l'économie - c'est-à-dire le développement durable dont fait état le rapport Notre avenir à tous. Les industries canadiennes doivent adopter des techniques préventives qui diffèrent des techniques de réhabilitation, parce qu'elles contribuent à préserver les richesses naturelles et à réduire la génération de déchets et de pollution tout en augmentant la productivité et la compétitivité du pays."

62. MacNeill, Jim. ***"The Warning of Global Warning".*** *Options politiques*, vol. 11, no 9, novembre 1990, p. 3-5.

"Une vue des questions les plus importantes qui se pose à nous est la possibilité de réchauffement global, accompagné d'une montée du niveau de la mer, dont les conséquences «ne pourraient être pires qu'en cas de guerre nucléaire». Le réchauffement global ne peut être évité, mais il peut être limité, et le Canada se doit de montrer la route."

63. Manitoba. Sustainable Development Unit. ***Sustainable Development Land and Water Strategy.*** A Summary of Public Input; what you told us, 1989. 58 p. Microlog 90-02363 1 microfiche.

Présentation de commentaires du public suite à des consultations sur les politiques manitobaine de protection du sol et de l'eau.

64. Ontario. Highway Engineering Division. Engineering Materials Office. ***The use of recovered bituminous and concrete materials in granular and earth.*** Toronto: Ministry of Transportation. Engineering Materials Office, 1989. 87 p. Microlog 90-02524 2 microfiches.

"In keeping with the provincial government policy on sustainable development, the use of recovered materials is encouraged in highway contracts to reduce the use of virgin material and the accumulation of waste product, and use a product that is probably superior to standard granular materials."

65. Ontario. Ministry of the Environment. ***Technology Transfer Conference, 1988: proceedings, session B: Water quality research.*** Toronto: Environment Ontario, 1988. 381 p. Microlog 89-02401 5 microfiches.

"Coverage includes: sustainable development; benefits from environmental research; aquatic biology and toxicology: toxic effects of thiocyanate, polycyclic aromatic hydrocarbons, PCBs, metals, and mercury; bioassays; treatment of wastes from sewage plants; biomonitoring; water treatment of acid sensitive lakes."

66. Ontario. Ministry of Natural Resources. ***A proposed Strategic Plan for Ontario Fisheries; Discussion Paper*** suivi de ***SPOF II - Explanatory Booklet*** et de ***Plan d'aménagement proposé des pêches de l'Ontario, PAPO II -ébauche, 1990.*** 17, 14, 18 p. Microlog 90-01797 1 microfiche.

"Le gouvernement de l'Ontario, avec l'aide du public, s'efforce d'élaborer un Plan d'aménagement des pêches de l'Ontario (PAPO II) pour les années 90 et au delà. Ce plan se traduira par une action concertée à l'échelle

de la province et des secteurs public et privé pour protéger les systèmes aquatiques sains et restaurer les écosystèmes dégradés."

67. Osberg, Zella ; Hazell, Stephen. ***Towards a Sustainable Approach: Natural Resource Development and Environmental Protection in the Northwest Territories.*** A Background Study for the Special Committee on the Northern Economy of the Legislative Assembly of the Northwest Territories, 1989. 46 p. 1 microfiche. Microlog 90-02637.

La première partie de cette étude aborde les difficultés particulières qu'éprouvent les Territoires du Nord-Ouest pour développer leurs ressources naturelles tout en préservant l'environnement. La deuxième partie décrit le concept de développement durable. La troisième partie contient des recommandations.

68. ***Le plan vert du Canada.*** Ottawa: Approvisionnements et services, 1990. 174 p. EN21-94/1990F.

"Les Canadiens acceptent le bien-fondé du développement durable, mais, à leurs yeux, il s'agit plutôt d'une philosophie et non d'un plan d'action. C'est à eux de décider des gestes à poser pour concilier environnement et économie. Le développement durable est ce que nous souhaitons réaliser. Le Plan vert énonce comment nous allons y parvenir ensemble dans les années à venir."

69. Rees, W.E. ***Planning for sustainable development: a resource book: proceedings. Symposium on Planning for Sustainable Development, November 25-27, 1988.*** Vancouver: University of British Columbia. Centre for Human Settlements, 1989. VI, 145 p. Microlog 89-06286 2 microfiches.

"Proceedings of the Symposium, which explored how sustainable development applies to specific planning and policy decisions at the provincial and municipal levels, particularly in British Columbia.

70. Richardson, N.H. ***L'aménagement du territoire et le développement durable au Canada.*** Ottawa: Conseil consultatif

canadien de l'environnement, 1989. V, 57 p. QCS HD 108.6 R524 1989.

"L'objectif de ce rapport est de faire comprendre comment des modes d'aménagement du territoire respectueux de l'environnement peuvent enrichir les stratégies de conservation municipales, provinciales et fédérales, au profit du développement durable. Le document porte sur les points suivants: une perspective générale de l'aménagement du territoire au Canada, quelques exemples d'aménagement du territoire au Canada et l'aménagement du territoire dans d'autres pays."

71. Singh, Har. ***"Perspectives on Sustainable Development".*** *Victoria Forum,* L'Institut d'administration publique du Canada. Groupe régional de Victoria, November, 1990, p. 5-8.

"Dr Har Singh presents an overview of the evolution of sustainable development as well as current challenges for policy-makers. The author points to the need to develop and apply new knowledge."

72. ***Sustainable Agriculture: its policy effects on the future of Canada and Ontario's agrifood system.*** Proceedings of a Conference Sponsored by: The George Morris Centre University of Guelph held at: Arboretum Centre University of Guelph, Ontario. Guelph. Ontario. University of Guelph. Department of Agricultural Economics and Business, May 1990. 99 p. 338.1971 S964 1990.

"The George Morris Centre on the Future of Agriculture at the University of Guelph, as part of its objective to communicate with the agricultural community on Policy matters organized a conference to discuss the policy effects of sustainable agriculture concepts on the future of Ontario agriculture. This report contains the papers that were presented and discussed at this conference held in Guelph on May 31, 1990. The objectives of the conference were:

- To review trends in world food problems.
- To identify potential problems in implementing sustainable agriculture concepts.

- To discuss policy changes which will be made to accomodate the concepts of sustainable agriculture.

73. ***La Terre en péril; métamorphose d'une planète.*** Publié pour la Société royale du Canada sous la direction de C. Mungall et D.J. McLaren. Ottawa: Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1990. 377 p. 333.9516 P712 1990.

"Les problèmes environnementaux sont universels par nature et leurs solutions doivent l'être également. Jamais nous n'aurions pu envisager de tâche plus ardue: choisir comment vivre sur cette petite planète. Car rompre l'équilibre écologique au point de détruire le peu de formes de vie qui restent sur la Terre - et ce processus a déjà débuté - c'est condamner à mort l'espèce humaine par la même occasion. Notre seul choix est donc d'apprendre à vivre en harmonie avec le monde qui nous a vu naître."

74. Walters, Mark. ***"Ecological and political fragmentation: the implications of the Brundtland Report for the Canadian Constitutional order".*** *Alberta Law Review*, vol. XXIX, no 2, 1991, p. 420-449.

"La première partie du présent article énonce les principes de développement durable et les questions constitutionnelles qu'ils soulèvent en termes de gestion des ressources canadiennes et de fédéralisme canadien. La deuxième partie examine la théorie du «débordement» de la démocratie et du fédéralisme, et ses liens avec la clause de «la paix, l'ordre et le bon gouvernement». L'auteur conclut qu'un cadre constitutionnel formaliste ne pourra jamais offrir une solution pratique au problème; la gestion de l'environnement et des ressources étant indivisibles, elles doivent être abordées dans le cadre d'un fédéralisme coopératif."

IV - AUTRES PAYS

75. France. Secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé de l'environnement et de la prévention des risques technologiques et naturels majeurs. ***Écologie et pou-***

voir. Colloque organisé au Parc océanique Cousteau, 13, 14, 15 décembre 1989. Paris: La Documentation française, 1990. 197 p. 363.7 E191 1990.

"Les gouvernements, les entreprises, les pouvoirs ont été durs d'oreille. Mais aujourd'hui, dans nos pays, ils se mettent à l'écologie, tandis que les écologistes gagnent de l'influence et accèdent aux responsabilités. Le temps de l'alerte s'achève, celui de la gestion commence. L'écologie pénètre les lois, l'éducation, les techniques. Elle enrichit l'économie, corrige les aménagements, féconde la diplomatie. Elle rencontre enfin le pouvoir."

76. Summerton, Jane. ***Les énergies renouvelables en Suède- Aperçu des recherches actuelles de la Commission nationale suédoise pour le développement des sources d'énergie.*** *Actualités suédoises*, no 272, août 1981, 9 p. 914.85 035 S968a 272.

"Peu de problèmes ont soulevé autant de débats et de conflits dans la société suédoise que la question de l'avenir des approvisionnements en énergie du pays. Comme dans de nombreux pays industriels, une large prise de conscience de la nécessité de reconvertir le système énergétique reposant sur le pétrole a suscité des exigences accrues quant à la mise au point dans un délai relativement bref de sources viables d'énergie de substitution."

LISTE DES TITRES PARUS

DANS LA SÉRIE "BIBLIOGRAPHIE"

No 1 Privatisation (octobre 1986) - 50p.
No 2 Déréglementation (décembre 1986) -121p.
No 3 Charte de la langue française: Loi 101 (janvier 1987) - 62p.
No 4 Les nouveaux libéralismes économiques (mars 1987) - 48p.
No 5 Politique de l'habitation (mai 1987) - 54p.
No 6 Réforme de la taxe foncière (avril 1987) - 10p.
No 7 Politique industrielle (mai 1987) - 28p.
No 8 Francophonie (mai 1987) - 78p.
No 9 Équité salariale (mai 1987) - 17p.
No 10 Réforme fiscale (juillet 1987) - 39p.
No 11 Politique de l'environnement (octobre 1987) - 41p.
No 12 Organisation policière (décembre 1987) - 26p.
No 13 Subventions agricoles, 1980-1987 (décembre 1987) - 23p.
No 14 Le Whip (février 1988) - 11p.
No 15 Discipline de parti (avril 1988) - 23p.
No 16 Clause nonobstant (juin 1988) - 16p.
No 17 Heures d'affaires dans les établissements commerciaux le dimanche (novembre 1988) - 8p.
No 18 Municipalités régionales de comté (décembre 1988) - 12p.
No 19 Relations entre le Québec et les États-Unis (décembre 1988) - 5p.
No 20 Privatisation des services de santé 1985-1988 (février 1989) - 13p.
No 21 L'accord du lac Meech, 3e édition (décembre 1990) - 68p.
No 22 Privatisation 1986-1988, 2e édition (décembre 1988) - 52p.
No 23 Charte de la langue française (Loi 101), 2e édition (septembre 1988) - 115p.
No 24 Charte de la langue française (Loi 101), mise-à-jour du no 23 (septembre 1988 - avril 1989) - 20p.
No 25 Avortement (prises de position et aspects juridiques) (mai 1989) - 43p.
No 26 Entreprises internationales, transnationales et multinationales (janvier 1988) - 64p.
No 27 Politiques d'immigration et d'accueil des réfugiés (juillet 1989) - 39p.
No 28 Adoption internationale 1980-1989 (août 1989) - 12p.
No 29 Référendums (1979-1989) (novembre 1989) - 50p.
No 30 Taxe sur les produits et services (Phase II du Livre blanc sur la réforme fiscale) (novembre 1989) - 31p.
No 31 Chartes, déclarations, recommandations et ententes concernant l'environnement (décembre 1989) - 17p.
No 32 L'État et les personnes âgées (décembre 1989) - 13p.
No 33 Édition du livre au Québec 1980-1990 (mise-à-jour du Biblio Éclair no 49 paru en décembre 1980: "L'industrie de l'édition au Québec"). (Janvier 1990) - 20p.
No 34 Ombudsman - Statut, rôle, pouvoirs, organisation (février 1990)- 48p.
No 35 Conflits d'intérêts 1988-1990 (avril 1990) - 46p.
No 36 Gestion des déchets domestiques (avril 1990) - 39p.
No 37 Statut de l'artiste (juin 1990) - 92p.
No 38 Développement durable (juin 1991) - 23p.